



## Assemblée générale du 17 mars 2017

Compte-rendu à approuver

L'AG a eu lieu 20 rue Montcalm à Paris, de 10h à 16h30.

**Présents** : Allaoua Bakha, Elisabeth Callu, Jean-François Canto, Henry Colombani, Gabriel D'Elloy, Brigitte Demars, Jacques Eloy, Bruno Erhmann, Serge Gerbaud, Denis Ladous, Guy Lequen, Denis Piffeteau, Malou Rousselet, André Rousselet, Samuel Schiro.

**Excusés et représentés** : Solange Bouchet, Claude Boudrot, Denise Cacheux, Jocelyne Casavecchia, Michel Chilaud, Josette Chirigan, Michel Dabout, Jacqueline Drevon, Danielle Dubois, Michel Dubois, Jean-Pierre Galtier, Dominique Garet, Jean-Pierre Gouaille, Daniel Gueyffier, Marie-France Gueyffier, Suzanne Kneubuhler, Xavier Lionet, Françoise Maurice, Henri Pascal, Alphonse Pierre, Marie-Jeanette Rat-Patron, Françoise Seirolle, Marie-Juliette Tanguy, Samir Toumi, Jean-Paul Vilain.

### 1. Présentation de l'histoire du Centre social La Haüt à Oloron Sainte-Marie en Pyrénées-Atlantiques et de la méthode d'analyse utilisée.

Cette présentation a été faite, en matinée, par Samuel Schiro, actuellement directeur du Centre social de Mourenx. à partir de son livre paru peu de temps auparavant aux éditions de L'Harmattan : **"Il était une fois un centre social. Le défi du vivre ensemble"**. Cette publication est issue d'un mémoire pour l'obtention d'un diplôme d'ingénieur social préparé à Sciences-Po de Bordeaux et qui a bénéficié de quelques conseils de la part d'Henry Colombani.

Les participants ont particulièrement apprécié le fond et la forme de cette intervention accompagnée par un diaporama clair et dynamique. Ils ont observé l'intérêt de la méthode utilisée : la socio-analyse. Cette méthode a permis de tracer, d'une part l'histoire trentenaire d'un centre social et d'en suivre les évolutions et mutations à l'aide de cadres d'analyse et d'indicateurs rigoureux, tout en respectant la parole des différents acteurs à travers un important matériel de témoignages oraux et d'archives institutionnelles et d'autre part, d'évaluer chaque période retenue en contextualisant les pratiques du centre social avec l'évolution des politiques sociales successives (conceptions, réglementations et mesures pratiques).

Cette démarche a été jugée par l'AG comme pouvant être recommandée par Mémoires Vives et servir d'incitation pour de futurs travaux dans le réseau.

## **2. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale 2016**

Voté à l'unanimité

## **3. Approbation du rapport d'activité 2016, présenté par Jacques Eloy**

Une discussion s'engage sur la laïcité dans les centres sociaux à propos du texte sur l'engagement laïque des centres sociaux. Il est rappelé que la laïcité ne veut pas dire simple neutralité : les centres sociaux portent des convictions. La question s'est trouvée posée, par exemple, lorsque des habitants ont commencé à réclamer aux centres sociaux des salles de prière. Henry Colombani indique les travaux sur la laïcité de la commission nationale d'éthique de la FCSF ayant abouti à un avis destiné au CA et, en 2013, à la publication d'un guide : <http://www.centres-sociaux.fr/2014/12/04/la-laicite-dans-les-centres-sociaux-le-guide-de-la-commission-dethique-de-la-fcsf/>

Concernant nos recherches sur les centres sociaux en Algérie, il est souhaité qu'une coopération soit établie entre Djnina Ouharzoune et Allaoua Bakha pour la réalisation d'interviews en Algérie et que soit mentionnée les liens de Mémoires Vives avec l'association des Amis de Max Marchand.

Au titre des partenariats de Mémoires Vives, l'AG donne mandat à Jacques Eloy pour porter la candidature de Mémoires Vives comme membre associé du CA de la FCSF et il est souhaité que soit mentionné que l'ADAJEP est maintenant accueillie par la FCSF, rue Montcalm et que Brigitte Demars en est devenue la secrétaire administrative.

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

## **4. Approbation du rapport financier 2016, présenté par Brigitte Demars**

Le fonctionnement de l'année budgétaire ayant été déficitaire compte-tenu des frais exceptionnels engagés pour la tenue du séminaire sur l'insertion, l'interrogation sur la recherche de subventions est soulevée. Une démarche auprès de la Jeunesse et des sports est compromise du fait du non agrément actuel de Mémoires Vives comme association d'éducation populaire. De toute manière, il faut que les demandes soient faites sur projet. Une thématique sur le fait fédéral comme soutien à la fonction politique des centres sociaux associatifs pourrait, peut-être, intéresser la CNAF.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

## **5. Elections au conseil d'administration**

Ce point n'a pas lieu d'être puisque les mandats à Mémoires Vives sont de deux ans et que des élections ont eu lieu lors de l'AG de 2016.

## **6. Les chantiers 2017**

Il conviendra de compléter le premier document réalisé comportant seulement le compte-rendu du séminaire sur l'insertion par des apports complémentaires reprenant des contributions non présentées lors du séminaire ainsi que des éléments d'analyse à préparer. André Rousselet rappelle que les années 1990 sont celles où on réservait des postes de CES aux habitants en difficultés, comme ce fut le cas au centre social APAZ à Nîmes. Henry Colombani se souvient des vifs débats

ayant eu lieu à la fédération de la Loire sur les emplois aidés.

Le centenaire de la FCSF en 2021/2022 se profile à l'horizon. Mémoires Vives se doit d'être contributif à cet événement. Une piste pourrait être travaillée historiquement, celle du développement fédéral suscité par les centres sociaux eux-mêmes pour une meilleure reconnaissance de leur action et de leurs intérêts.

Le prochain CA de Mémoires Vives aura lieu le 12 mai 2017 à Marseille, en lien avec Henri Pascal du GREHSS. Il sera accueilli soit par la Union des centres sociaux des Bouches du Rhône, soit par le centre social Sainte-Elisabeth à Marseille dont la directrice est administratrice nationale et qui a réalisé une enquête et une exposition sur l'histoire de son quartier.

Ce compte-rendu a été préparé par Henry Colombani.